

## ENTREPRISES

# LE NOTAIRE FOXNOT LEVE 2 MILLIONS D'EUROS POUR "INDUSTRIALISER" SA SOLUTION

CESAR ARMAND



L'étude dématérialisée FoxNot, implantée à Tours, vient de lever 2 millions d'euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour renforcer son assistance client, auprès des particuliers comme des notaires. Outre la mise en place de passerelles avec les startups de son écosystème, elle mise sur l'intelligence artificielle et l'accompagnement humain.

Plutôt que de réaliser un traditionnel tour de table auprès de généreux donateurs, la jeune pousse tourangelle FoxNot vient de lever 2 millions d'euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations tant pour "conserver un ADN 100% notarial" que pour "industrialiser" sa solution. Grâce à cette levée de fonds, l'étude dématérialisée, qui permet déjà aux acquéreurs comme aux vendeurs de constituer leurs dossiers en les aidant à collecter les papiers nécessaires, veut renforcer son assistance client en intégrant de nouveaux services.

### DES PASSERELLES AVEC D'AUTRES STARTUPS



La startup va mettre en place des passerelles avec d'autres prestataires de services, comme elle le fait déjà depuis début avril avec l'agence immobilière en ligne Homagency. Concrètement, elles ont interfacé leurs programmes informatiques pour que les données clients de cette dernière aillent directement sur le serveur du notaire choisi par le vendeur. Si l'intermédiaire sélectionné n'est pas abonné à FoxNot, il récupère toutefois l'ensemble des informations via un mail avec les pièces jointes correspondantes.

Autant dire qu'Olivier Lanza, fondateur d'Homagency, salue la rentrée d'argent frais de son confrère : « *En parallèle de la qualité de ses services, FoxNot est animé par un directeur général et une équipe performante dynamique et emprunt d'humilité, ce qui favorise grandement les relations et la conduite de projets.* »

## INVESTISSEMENT DANS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La jeune pousse créée par des notaires entend aller encore plus loin et devenir à terme la première plateforme de gestion des successions et le premier site qui "remontera" toutes les informations nécessaires en matière de ventes en état futur d'achèvement (VEFA, Ndlr). « *Demain, nous saurons générer tous les actes prédéfinis entre les promoteurs et les études* », assure ainsi le directeur général de FoxNot Thierry Arnaly.

Ce dernier mettra également sur l'intelligence artificielle pour "pré-rédiger" les actes, lancer un *chatbot*, un robot qui répondra aux questions des particuliers, et créer un moyen de contrôle et d'authentification des documents administratifs. Il vise en outre une labellisation du Conseil supérieur du notariat (CSN) pour garantir l'interopérabilité entre les solutions informatiques des startups et les logiciels des études notariales.

## LA RELATION HUMAINE AU CŒUR DU MÉTIER

Auprès de *La Tribune*, le président du CSN déclare justement regarder cet écosystème « *avec un œil positif* » au regard des « *solutions totalement innovantes* » que les jeunes pousses apportent.

*« Nous-mêmes pouvons leur fournir des renseignements, un carnet d'adresse, mais en contrepartie, elles doivent s'engager à respecter les procédures de confidentialité, de non-revente des listes », souligne ainsi maître Jean-François Humbert. « Nous n'avons pas de réticence dès lors que nous pouvons donner notre sentiment. Même s'il est possible d'inventer toutes sortes d'outils, il ne faut pas oublier pour autant que notre cœur de métier reste la relation humaine. »*

Cela tombe bien : Thierry Arnaly entend recruter davantage de salariés pour "accompagner" ses clients, particuliers et notaires, dans la transition numérique, et en assurer le suivi.